

FICHE D'INSCRIPTION CLUBS ENFANTS ET ADOS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les différents clubs

Cochez la case correspondante à l'âge de votre enfant

- 3 - 5 ans : Pitchouns 6 - 9 ans : Loupiots
 10 - 13 ans : Loustics 14 - 17 ans : Ados

Informations personnelles

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : ... / ... / ...

Nationalité :

Adresse à Euronat :

Tel : Tel 2 :

Dates d'arrivée et de départ : Du ... / ... / 20....

Problèmes de santé, allergies connues, traitement spécifique à signaler :
.....

Autorisations parentales

Je soussigné(e) Nom, Prénom : Père Mère Responsable Légal :

Confie la garde de mon enfant aux animateurs d'Euronat pendant l'ouverture du Miniclub.

1. Autorise ou n'autorise pas mon enfant à :
Quitter seule le Miniclub après l'activité ou accompagné(e) de

2. Autorise ou n'autorise pas mon enfant à participer aux éventuelles sorties organisées :
 Vélo , plage , baignades surveillées.

3. Mon enfant sait-il nager : oui non

➡ Assurez-vous que votre enfant soit muni de :

De chapeau/casquette, de crème solaire, de chaussures adaptées aux animations (cf voir programme), d'une gourde/bouteille d'eau et du PASS avec une photo.

- L'accès aux différents clubs est gratuit.
- La plus grande propreté corporelle est exigée et en cas de problème, l'enfant pourra être refusé.
- Les plus petits sont acceptés à condition qu'ils soient propres.
- Les parents (ou responsables légaux) devront remplir une fiche de renseignements comprenant notamment un numéro de portable où les joindre avant de confier leur(s) enfant(s).
- Les clubs tout comme EURONAT sont naturistes et leurs animateurs /animatrices en feront respecter les règles. Le maillot de bain est bien évidemment exclu.
- Les enfants ne pourront pas emporter leurs jouets, jeux, objets de valeur ni d'argent (excepté pour le mini-golf = 2 €).
- Les enfants apporteront une bouteille d'eau, et éventuellement un goûter.
- Pour la journée continue et la nocturne, les parents fourniront un repas.
- L'enfant devra être ponctuel : au-delà de 15 min de retard, l'enfant ne sera pas accepté dans l'activité. Il n'est pas autorisé à quitter le club avant la fin de l'activité (sauf cas particulier vu avec les animateurs).
- Les parents autorisent leur enfant à se déplacer dans l'enceinte du Centre Euronat ainsi que dans le Centre Equestre situé à l'entrée.
- Le personnel du Club est chargé de l'application de ce règlement. En cas de nécessité, la direction se réserve le droit de modifier tout ou partie des programmes et du règlement.

Et pour finir,

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du club et autorise la direction du centre EURONAT à prendre à ma place toute mesure qu'elle jugera utile en cas de nécessité (consultation médicale, transport aux urgences, intervention chirurgicale y compris sous anesthésie générale, etc.) et ce à mes frais.

Le...../...../20.....

Signature précédée de la mention << lu et approuvé >>